

CIRCULAIRE N° 1041 /DGD DU 21 MAI 2001

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

OBJET : Liquidation et recouvrement des droits
et taxes des affaires contentieuses et des
ventes aux enchères dans les services d'Abidjan

En vue d'une meilleure sécurisation des droits et taxes dans le cadre des affaires contentieuses et des ventes aux enchères publiques opérées dans les services d'Abidjan, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services et des usagers les mesures ci-après :

1°) liquidation des droits et taxes éludés ou compromis :

- a) Droits et taxes en suite de contentieux portant sur des déclarations en détail SYDAM

Les droits et taxes éludés ou compromis feront désormais l'objet de l'établissement systématique d'un bulletin de liquidation complémentaire par le Chef de Bureau de l'agent verbalisateur dès l'acceptation de la reconnaissance du service.

- b) Droits et taxes en suite de contentieux autres que ceux portant sur des déclarations en détail SYDAM

Les droits et taxes éludés ou compromis, relevés au cours d'une affaire contentieuse en dehors des déclarations en détail SYDAM, seront liquidés à partir de bulletins de liquidation SYDAM pré-imprimés et mis à la disposition des services de répression par la Direction de l'Informatique.

c) Droits et taxes en suite de ventes aux enchères publiques

La part des produits des ventes aux enchères publiques destinée au Trésor Public sera liquidée dans les mêmes conditions que la procédure décrite ci-dessus au paragraphe b.

2°) Recouvrement des droits et taxes éludés ou compromis

Le recouvrement des droits et taxes éludés ou compromis, ainsi que la part des produits des ventes aux enchères destinée au Trésor Public, liquidés à partir de bulletins de liquidation complémentaires SYDAM ou de bulletins pré-imprimés, s'effectuera par la Direction des Recettes, conformément aux dispositions prescrites par les articles 93 à 99 du code des douanes.

Toutes difficultés dans l'application de la présente, qui prend effet pour compter de sa date de signature, me seront signalées d'urgence.

Ampliations :

- CAB/MEF
- FEDERMAR
- FNISCI
- FENADIS (ex SCIMPEX)
- Chamb. Cce. Indus
- EMACI
- CBC
- Syndicat des Transitaires S/C SAGA- CI
- Syndicat des PME Transit S/C GOLF TRANSIT
- Toutes Directions Douanes pour diffusion

